

Image not found or type unknown



Prise en charge de mon neveu arrivé en france

Par **falbala**, le **28/02/2012** à **21:38**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir un renseignement quant à ma situation.

Pour faire bref, mon neveu (né en Algérie) est arrivé à l'âge de 17 ans en France et aujourd'hui est âgé de 18ans. Il est installé chez son beau-frère, et est scolarisé. Etant donné que je suis sa tante et qu'il est majeur, est-il possible de faire une demande de prise en charge afin qu'il ait un titre de séjour à moins que son beau-frère puisse solliciter cela.

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement

FB